



Paris, le 4 mars 2015

Création du Réseau « Transmettre & Reprendre » pour favoriser la transmission et la reprise d'entreprise

L'Agence pour la création d'entreprises (APCE), l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA), Bpifrance, CCI Entreprendre en France, le Conseil national des barreaux (CNB), le Conseil supérieur du notariat (CSN) et le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables (CSOEC) se sont réunis autour d'une initiative unique destinée à favoriser la transmission et la reprise d'entreprise en France en créant le Réseau « Transmettre & Reprendre ».

La convention de partenariat fixant les principes de fonctionnement du Réseau et ses missions a été signée ce jour au CSOEC.

Jean-Luc Scemama, Président du comité Transmission du CSOEC, en sera le premier président.

Cette démarche pionnière est portée par l'objectif commun de fédérer les moyens et les énergies des membres du Réseau pour accompagner les entreprises et les entrepreneurs lors d'une transmission ou d'une reprise d'entreprise.

Le principal objectif poursuivi est de desserrer les freins à la transmission des entreprises, pour le maintien et la dynamisation du tissu économique français et de l'emploi.

Les missions du Réseau « Transmettre & Reprendre » sont :

- de développer l'information auprès du public par la diffusion d'outils pratiques communs (fiches, guides, contenus web notamment) et l'organisation d'événements, tels que des salons et des conférences,
- de promouvoir auprès des professionnels, membres du Réseau, des formations communes transversales et adaptées,

- d'être force de propositions auprès des Pouvoirs publics pour favoriser et faciliter la transmission et la reprise d'entreprises.

A l'occasion de cette signature, les présidents de ces institutions ont présenté le guide « Du cédant au repreneur », premier outil commun proposé par le Réseau, prochainement disponible en format papier et en téléchargement sur le site internet de chaque institution.

Contacts Presse :

- Pour l'Agence pour la création d'entreprises (APCE)

- Catherine SID, responsable communication et relations extérieures : Tel. : 01 42 18 58 48 ou contactpresse@apce.com

- Pour l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA)

- Elisabeth de DIEULEVEULT, directrice du département relations publiques et presse : Tel. : 01 44 43 10 96 ou 06 61 25 98 00 ou dieuleveult@apcma.fr

- Pour Bpifrance

- Nathalie POLICE, contact presse : Tel. : 01 41 79 95 26 ou nathalie.police@bpifrance.fr

- Pour CCI Entreprendre en France

- Françoise FRAYSSE DE LA SERVIERE, contact presse : Tel. : 01 40 69 37 16 ou f.fraysse@ccifrance.fr

- Pour le Conseil national des barreaux (CNB)

- Laurence DUPUIS, juriste, pôle juridique : Tel: 01 53 30 85 60 ou l.dupuis@cnb.avocat.fr
- Frédéric BONAVENTURA, agence LEXposia : Tel: 01.44.83.66.70 ou fbonaventura@lexposia.com

- Pour le Conseil supérieur du notariat (CSN) :

- Caroline GAFFET, responsable des relations presse : Tel. : 01 44 90 31 74 ou caroline.gaffet.csn@notaires.fr

- Pour le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables (CSOEC)

- Philippe LACOSTE, directeur de la communication : Tel. : 01 44 15 60 97 ou placoste@cs.experts-comptables.org
- Isabelle DUDOIT, juriste, département des études : Tel. : 01 44 15 60 53 ou idudoit@cs.experts-comptables.org